

Qui doit remplacer le frigo?

Par zaza77_old, le 19/10/2007 à 16:36

je loue une maison qui possede un vieux frigo qui fait du froid mais n'a plus de joint de porte (trop vieux , joint introuvable)

si il tombe en panne definitivement et que je le remplace devrais je laisser le nouveau frigo en partant?

qui doit legalement remplacer ce frigo?

merci de m'eclairer

Par Mike46, le 20/10/2007 à 10:43

Bonjour, Votre bail fait-il mention d'un frigo ? Cordialement

Par zaza77_old, le 20/10/2007 à 11:09

je vais me plonger dans les papiers

Par zaza77_old, le 20/10/2007 à 16:54

sur l'etat des lieux il y a une rubrique "cuisine aménagée", qui en fait était "équipée":

plaque, four et frigidaire (sans précisions sur son état)

Par Mike46, le 20/10/2007 à 19:53

Re bonjour,

c'est assez complexe car durant l'état des lieux aucune mention n'a été faite sur l'état de ce frigo .

Je vous invite donc à contacter le propriétaire afin de trouver un accord amiable.

Cordialement

Par zaza77_old, le 21/10/2007 à 15:52

merci pour votre aide